



Sommaire :

- Le mot du Maire...
- Chantiers en cours...
 - Entrée du village
- Projets...
 - Presbytère...
- P.L.U....
- Eau et Taxes...
- Vie du village...
 - Plantation de la Latte
 - Rieucrossette
 - Associations
- Informations communales...
 - Listes électorales
 - Recensement des jeunes
 - Encombrants
 - Dates à retenir
- État civil...

Heures d'ouverture de la Mairie

- Lundi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16H00
- Mardi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 18H00
- Mercredi :
14h00 à 18h00
- Judi :
9h00 à 12h00
- Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 19H00

Le mot du Maire...

Mesdames, messieurs,

Voilà maintenant plus de six mois que votre équipe municipale est au travail. Sa volonté de communication l'emmène aujourd'hui à faire paraître son deuxième bulletin municipal. Vous y trouverez quelques informations concernant notre commune, les travaux en cours, les réalisations, les projets. Si des questions vous préoccupent, n'hésitez pas à contacter vos élus qui sont à votre disposition.

J'ai le plaisir de vous informer également de l'ouverture du site Internet de la commune, que vous pourrez visiter à l'adresse suivante : <http://www.chastel-nouvel.fr>

Cordialement,

Maurice BERGONHE

CHANTIERS EN COURS...

Entrée du village

La commune a confié à la DDE l'étude et le suivi des travaux d'un projet d'aménagement de l'entrée du village, depuis la RD 806 jusqu'à la place de l'église.

Ce projet avait été engagé par l'ancienne municipalité, il était important d'en assurer le suivi et de l'amener à terme.

Le Chastel ne possède en effet qu'une seule entrée, reliant tous les quartiers d'habitation au cœur du village, et desservant par la même occasion tous les lieux publics : écoles, mairie, bureau de poste, église ou foyer rural.

Le village s'agrandit, des habitations se construisent de l'autre côté de la route départementale et

cet accès est de plus en plus utilisé chaque jour, par les voitures bien sûr, mais aussi par les piétons -- notamment les enfants qui se rendent à pied à l'école.

Notre premier souci a été d'assurer la sécurité de tous les usagers. La vitesse d'approche excessive des véhicules qui quittent la R.D. pour entrer dans le village est mise en cause depuis longtemps. Sans aménagement, les piétons ne se sentent pas en sécurité.

Le deuxième objectif était de donner une lisibilité aux différents carrefours dans le village et en particulier à celui du Champ Grand : on ne sait pas toujours comment se comporter dans cet espace où rien

n'est bien défini.

Enfin, il nous a paru important de traiter qualitativement cette voie avec la plus grande attention, tant du point de vue des aménagements que des matériaux à mettre en œuvre.

Le projet prévoit la création d'un trottoir suffisamment large, côté habitations, pour que les piétons s'y sentent en sécurité. Des potelets y seront mis en place, empêchant le stationnement sur cet espace réservé aux piétons.

La chaussée circulaire sera visuellement rétrécie par l'aménagement d'un accotement franchissable, côté mur. Des matériaux de teinte différente seront agencés, délimitant l'es-

Entrée du village (suite)

pace attribué à chaque utilisateur (piétons, véhicules).

Deux mini-giratoires seront créés, l'un au droit de la mairie (carrefour du Champ Grand), l'autre au carrefour du Couderc, définissant très clairement la circulation automobile. Ces giratoires seront franchissables par les véhicules de grand gabarit.

Le stationnement sera réorganisé sur toute l'emprise du projet, chaque accès riverain sera matérialisé par un traitement de surface de qualité.

Chaque espace non utilisé par la circulation (automobile ou piétonne), les échanges ou le stationnement sera aménagé en espaces verts, unissant herbes, fleurs, arbres et arbustes. Enfin, l'abri-bus place du Champ Grand sera remplacé dans un souci d'intégration et de mise en valeur de cet espace.

La première tranche, qui concernait l'enfouissement des réseaux secs et les maçonneries, est à ce jour terminée.

La suite des travaux concerne les aménagements de surface. Après consultation, c'est le groupement d'entreprises SOVETRA / SGBE qui a été retenu.

Ces deux nouvelles tranches concernent des secteurs différents : depuis la RD 806 jusqu'au foyer rural (tranche 2), du foyer rural jusqu'à la place de l'église (tranche 3)

Les travaux ont débuté le 13 octobre, pour une durée de 2 mois (RD 806—foyer rural).

Nous demandons à chacun d'entre vous de respecter les restrictions de circulation qui seront ins-

taurées à cette occasion. Nous espérons que vous ferez preuve de compréhension à l'égard des désagréments dus au chantier et vous remercions de participer ainsi à la réussite de ce projet.

Cet aménagement est certes d'envergure pour notre commune mais nous avons à cœur de rendre le quotidien de chacun le plus agréable possible en essayant d'améliorer, dans la mesure de nos moyens, l'environnement quotidien.

Montant total opération :
600 000 € TTC

« Les travaux ont débuté le 13 octobre, pour une durée de 2 mois ... »



PROJETS

Préservation du patrimoine - le presbytère et son devenir



Afin de valoriser le patrimoine de notre commune, un nouveau projet de réaménagement architectural est en cours de réflexion.

Après la rénovation de la vicairie et de l'an-

cienne école publique, par l'ancien conseil municipal, le Presbytère, situé Rue du Château, va se refaire une beauté.

Le projet, élaboré par l'architecte J.L. Bonnal, comprendrait deux loge-

Préservation du patrimoine - le presbytère et son devenir (suite)



ments, l'un de type F2, l'autre de type F5, ainsi qu'une salle communale en rez-de-chaussée.

Sa réhabilitation va permettre la création de logements locatifs, permettant l'accueil de nouvelles familles au sein de la commune.

Elle permettra également d'offrir un nouvel espace public.

« Sa réhabilitation va permettre la création de logements locatifs permettant l'accueil de nouvelles familles au sein de la commune... »

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune a initié courant 2002, une procédure de révision de son document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme ou PLU (ancien POS).

Le diagnostic a été finalisé début 2003, il est resté consultable en mairie pendant plusieurs mois. Malgré le nombre important de consultations, aucune remarque n'a été formulée. Forte de ce constat, la municipalité a débuté la phase suivante qui est l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Malheureusement, certaines difficultés se sont imposées à la commune, retardant le dossier. Les études de mise à 2 x 2 voies de la RN 88 notamment ont bloqué l'avancement de l'étude jusqu'à la définition du fuseau des 300 mètres - qui n'a été officiellement publié qu'en novembre 2007. L'activité du début d'année a égale-

ment été ralentie par les élections municipales.

Le temps de la campagne est désormais révolu ; l'un des objectifs de la nouvelle municipalité étant de mener à bien cette étude, c'est l'un des sujets sur lesquels elle s'est aussitôt mise au travail.

Le PADD a été débattu et approuvé par le conseil municipal le 24 septembre 2008.

Ce document s'inscrit dans la continuité du diagnostic et reprend les 4 objectifs fixés par la commune :

- favoriser l'implantation, sur son territoire, d'activités artisanales, de commerces ou services,
- répondre aux besoins de la population, en constatant l'augmentation, notamment en matière d'équipements publics.
- revoir la répartition entre zones constructibles et naturelles ainsi que les règles d'urbanisme

(densité, etc.),

- préserver l'activité agricole.

Le PADD exprime les éléments du projet communal sur lesquels la commune souhaite s'engager. Il permet à celle-ci d'afficher clairement ses objectifs, sans que le débat soit altéré par une réflexion « à la parcelle ».

En effet, si cette seconde phase de la révision finira par une matérialisation sur le territoire communal (principales destinations des zones identifiées, etc.), il est prématuré de descendre au niveau du parcellaire.

Le PADD a été présenté en réunion publique le mercredi 15 octobre 2008.

Le zonage et le règlement sont en cours d'étude. Courant décembre, vous pourrez consulter en mairie l'exposition qui y sera consacrée.

Nous vous invitons à y participer.

« ... certaines difficultés se sont imposées à la commune, retardant le dossier. Les études de mise à 2 x 2 voies de la RN 88 notamment ont bloqué l'avancement de l'étude... »

EAU ET TAXES

EAU : Sur les dix dernières années le prix de l'eau est resté constant, seul l'abonnement augmentera en 2009.

Il va devenir impératif de procéder aux travaux d'entretien du système d'assainissement, le lagunage, qui vont avoir un coût important pour la commune.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'augmenter le prix du m3 pour l'assainissement afin de couvrir ces dépenses indispensables au

bon fonctionnement de cet équipement.

Cependant ces tarifs sont inférieurs à ceux pratiqués dans les communes de taille équivalente.

TAXES : Les taux des taxes directes locales sont moindres par rapport aux moyennes des communes du département.

Sur les six dernières années deux augmentations ont été décidées par le conseil municipal : 2,96 % en 2004 et 5,18 % en 2007. Il est à noter que, l'inflation entre 2003 et 2007 atteignant les 9,1 points, les taxes (+ 8,14) ont donc légèrement moins progressées.

« Sur les dix dernières années le prix de l'eau est resté constant, seul l'abonnement augmentera en 2009... »

Evolution prix de l'eau (en euros)				
	1998	2002	2005	2009
abonnement	38,11	45,73	50,00	60,00
eau (le m3)	0,53	0,55	0,55	0,55
assainissement (le m3)	0,23	0,23	0,25	0,55

TAXES	2005		2006		2007		2008
	Com	Dpt	Com	Dpt	Com	Dpt	Com
T. Hab	7,73	8,40	7,73	8,53	8,13	8,59	8,13
T.F Bâti	10,81	18,95	10,81	19,23	11,37	19,38	11,37
T.F. non bâti	80,34	165,29	80,34	167,94	84,54	169,22	84,54
T.P.	10,40		10,40		10,94		10,94

VIE DU VILLAGE...

17 MAI 2008 : LA TRADITIONNELLE LATTE EST BIEN PLANTÉE !

Le samedi 17 mai une effervescence inhabituelle envahie la place de la mairie, une poignée de Chastellois s'affère pour planter la latte.

On se partage le travail, les hommes, levés aux aurores transportent l'arbre choisi parmi les plus majestueux du bois de l'ONF, les femmes et les enfants regardent avec attention la manœuvre.

Les couronnes de buis et fleurs de papiers que celles-ci viennent de confectionner sont prêtes

à être installées sur la latte.

Puis d'un coup tout le monde s'active, les uns « plument » le pin, les autres disposent les décorations ou encore finissent de creuser le trou.

Le tracteur (et sa remorque des années 60 !) laissent la place à une immense grue, elle prend l'arbre et dans un silence de cathédrale, le plante dans le trou.

Un tonnerre d'applaudissement s'élève, La traditionnelle latte est bien

plantée !

A l'appel de la nouvelle municipalité les habitants de la commune se retrouvent pour partager un buffet et bien sûr le verre de l'amitié.

Ici nous tairons l'heure de la fin des réjouissances mais pouvons affirmer que l'ambiance y était excellente.

UN GRAND MERCI À TOUS POUR CETTE BELLE LATTE !



Honneur à nos élus !

LA RIEUCROSSETTE EST NÉE !

Une journée sous le signe du partage et de la convivialité !

Dimanche 7 septembre, sous le soleil, notre commune accueille la toute première édition de la Rieucrossette.

105 coureurs adeptes de la course nature se lancent à l'assaut d'un parcours très sélectif. Ce n'est pas moins de 16 km et 650 m de dénivelé positif que l'équipe des Salta Bartas, organisatrice de l'épreuve, propose aux concurrents.

Au même moment un groupe de marcheurs fort d'une trentaine de participants part à la découverte des trésors de notre patrimoine.

Coté course la victoire revient à Sébastien Bugeaud en 1h 12'40" chez les hommes et Aurélia Truel en 1h 23'05" chez les femmes, à noter la très bonne prestation des nôtres qui ont participé nombreux à cette première épreuve.

La palme revient à Sébastien Laurens qui se classe à une très brillante 5ème place en 1h 17' 07".

La remise des prix a permis aux organisateurs de remercier la municipalité représentée par notre maire Maurice Bergonhe et Pierre Hugon conseiller général pour leurs appuis financiers mais aussi de rappeler que les concurrents ont beaucoup apprécié de courir dans une nature préservée.

L'après midi les nombreuses associations du village ont montré leur dynamisme en proposant des animations variées : concours de boules ; match de foot, randonnées pédestre et à VTT...le foyer rural assurant la restauration et l'animation.

En fin d'après midi l'heure du bilan a sonné ! Devant le verre de l'amitié, tout le monde s'accorde à dire que la première édition est un vrai succès, que les bénévoles des différentes associations ont été comme à leur habitude à la hauteur de la situation. Et nous souhaitons vivement que la Rieucrossette devienne une date à retenir.

« 105 coureurs adeptes de la course nature se lancent à l'assaut d'un parcours très sélectif... »



ASSOCIATIONS...

Le Bouffadou

Cette association inter-génération rassemble 118 adhérents de tous les âges autour d'un thème : la transmission des traditions et du savoir faire et la protection du patrimoine.

Renseignements :

Anne BLANQUER (04 66 65 06 01)

Gymnastique Volontaire

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire et est également agréée par la DDJS, elle est ouverte à tous les habitants de la commune sans limitation d'âge.

Renseignements :

Agnès PREVOST (09 79 30 07 63)

A.S. Chastelloise

Seniors (deux équipes) : Deux séances d'entraînements sont proposées le mercredi et le vendredi à 19 H 30. École de foot : Les entraîne-

ments ont lieu le samedi après-midi de 13h30 à 15h00 au stade d'Alteyrac.

Renseignements :

Gabriel BLANC (seniors 04.66.65.13.02) ou Arnaud PRUNET (école de foot 04.66.65.17.59)

Pétanque Chastelloise

"La Pétanque Chastelloise" se veut être un lieu de rencontre et de convivialité mêlant des plus jeunes aux grands seniors, des joueurs de concours à des joueurs de loisirs voire occasionnels.

Renseignements :

Fernand LAUGIER (04 66 65 25 13) ou Bernard DELOR (04 66 65 31 14)

Foyer Rural de la Famille et des Jeunes

Elle est administrée sur la base exclusive du bénévolat, elle participe à l'organisation de la vie sociale du village, où se développent des activités qui correspondent aux besoins exprimés par la population.

soins exprimés par la population.

Renseignements :

Michel GOUBERT (04.66.65.13.10)

Amitié Chastelloise

Notre association a pour but de servir de cadre à l'organisation des loisirs des Aînés de la commune et d'améliorer leurs conditions de vie matérielles et morales. Ils trouvent dans notre association, distractions, convivialité, amitié et réconfort. C'est ce à quoi tend notre action.

Renseignements :

Monique BRUNEL (04 66 49 25 99)

ET DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS :

Écurie Lozère Sport Auto

L'Écurie Lozère Sport Auto, c'est l'idée d'une bande de jeunes qui est née début octobre 2007, tous réunis autour d'une seule et même passion : le sport automobile (rallye, course de côte ...).

Renseignements :

Élodie ALLE (06.08.04.85.86)

Voisine

Cette association de covoiturage s'est fixée pour objectifs de vous faire faire des économies sur vos trajets domicile-travail et vos trajets coutumiers, de vous offrir une solution de transport convivial, de vous faire rencontrer des voisins charmants qui, comme vous, ont à se déplacer, d'améliorer la sécurité sur les routes et en ville, de réduire les pollutions et les nuisances.

Renseignements :

Évelyne BOUKERA (04.66.49.26.07 ou 06.22.00.84.67)

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ASSOCIATIONS, RENDEZ-VOUS SUR WWW.chastel-nouvel.fr !

INFORMATIONS COMMUNALES...

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, et pouvoir participer dès l'an prochain aux différents votes en tant que Chastellois, est le 31 décembre 2008... Il vous reste à peine quelques semaines !

Chiens errants

Suite à plusieurs plaintes parvenues à la mairie et à la gendarmerie, nous rappelons qu'il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien, et que défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères

Encombrants

Rappel... La mairie peut assurer le ramassage des encombrants pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie.

Il vous suffit de téléphoner au 04.66.49.04.33, où un rendez-vous vous sera proposé pour la collecte.

Cartes d'identité

Si la réalisation de vos cartes d'identité est gratuite, il faut de plus en plus de délai pour les recevoir... vous devrez donc patienter près d'un mois après votre demande en mairie. Tenez compte de ce délai pour vos démarches !

Sécurité

Faut-il le rappeler ? La vitesse maximale autorisée dans le village est de 45 km/h. Or, il est fréquent de voir certains conducteurs insouciants dépasser largement cette vitesse. Pour la sécurité de chacun et notamment celle de nos enfants, nous vous demandons de faire preuve de prudence et de ralentir, quelle que soit la voie que vous empruntez à l'intérieur des villages.

Par ailleurs, la voie publique, si elle est ouverte à tous, n'est pas un parking, en dehors des places de stationnement ... Pour ne pas gêner la circulation dans le village, nous demandons à chacun, dans la mesure du possible, de bien vouloir respecter cette règle de base !

Tri des ordures ménagères

La Taxe d'ordures ménagères dépend notamment du soin apporté au tri : vu la diversité des matières que l'on retrouve dans une poubelle, la valorisation n'est possible qu'après un tri très soigné. C'est à chacun de nous de faire ce geste simple, rançon de la consommation, qui permettra de maintenir cette taxe à son niveau actuel. Nous vous encourageons à continuer vos efforts en matière de tri...

ETAT CIVIL...

Décès

*Liliane CAVALLO (70 ans)
Joseph CHAPTAL (94 ans)
Martine CLADEL (54 ans)*

...Nos peines



Naissances

*29 janvier : Quentin CAUSSE
13 février : Eulalie DA ROCHA
17 mars : Thibaut PELAPRAT
19 mars : Noam GIREAUD
8 mai : Maïlys TSALMAN
23 juillet : Kévin DIET
23 juillet : Rémi DELOR
22 septembre : Roxane BARES-BRULE
24 septembre : Erine DELOR*

...Nos joies



Mariages

*1^{er} mars : Alain POISOT
Christine STIEVENART
20 septembre : Patrick GIREAUD
Céline ARNAUDET
25 octobre : Denis REBAUBIER
Françoise TREMOLIERE*



...Nos félicitations